

Plastiques agricoles : Collecte organisée du 15 avril au 30 mai



Saint-Flour Communauté organise du 15 avril au 30 mai la collecte des plastiques agricoles usagés (bâches d'enrubannage et d'ensilage, filets et ficelles). Ce service est proposé gratuitement aux agriculteurs avec le soutien de la Chambre d'agriculture, des GVA et de l'éco-organisme ADIVALOR. Un bon conditionnement des plastiques agricoles permet la réussite de cette opération !

Comme toute « entreprise » privée, les agriculteurs sont tenus d'organiser la collecte de leurs déchets et notamment des plastiques agricoles.

Dans le but d'accompagner les agriculteurs et de préserver l'environnement, Saint-Flour

Communauté leur propose ce service gratuitement. Il a été présenté le 14 mars dernier par la Présidente Céline Charriaud et le vice-Président Loïc Pouderoux, les représentants de la Chambre d'agriculture et des GVA, et grâce à l'accueil du Lycée agricole Louis Mallet donc le responsable d'exploitation Cédric Longue expliquait les bonnes pratiques.

Un service gratuit

« *Proposer cette collecte gratuitement aux agriculteurs est un vrai choix politique, souligne la Présidente Céline Charriaud. Saint-Flour Communauté accompagne ainsi la profession d'un point de vue économique, mais cela représente aussi un intérêt pour la collectivité, car ces déchets ne se retrouvent pas dans les bacs jaunes ou au centre d'enfouissement* ».

Ainsi Saint-Flour Communauté avertit tous les ans les 1000 agriculteurs de son territoire avec le soutien de la Chambre d'agriculture et des GVA afin de les informer des dates et lieux de collecte prévus, et détache un agent pour organiser la collecte sur chaque site et remettre à chaque agriculteur une attestation certifiant du recyclage de ses déchets.

Les déchets sont ensuite acheminés par Adivalor vers une usine de recyclage afin d'y être valorisés.

Les bonnes pratiques pour permettre le recyclage

En 2024, 465 tonnes de films d'enrubannage et de bâches d'ensilage et 105 tonnes de ficelles et filets ont été collectés, des chiffres en constante augmentation grâce à l'investissement des agriculteurs.

Les films et bâches peuvent devenir des sacs poubelle, les filets peuvent permettre de fabriquer des raccords en plastiques ou de nouvelles ficelles. 90% des plastiques collectés sont recyclés.

« *C'est un service important rendu aux agriculteurs* souligne Florence Raynal, vice-présidente de la Chambre d'agriculture et représentante du GVA Caldaguès-Aubrac, *car il n'est pas facile de se débarrasser de ces déchets* ».

Ces bons résultats sont possibles grâce au respect des consignes de tri. En effet, les plastiques doivent être propres et non mélangés pour pouvoir être recyclés. Dans le cas contraire, ils sont refusés ou ne peuvent être recyclés, ce qui représente un coût environnemental comme financier.

"*Sur le territoire, les agriculteurs sont dans l'ensemble de bons élèves, des efforts sont faits depuis plusieurs années, ce qui permet de voir augmenter le tonnage collecté*", indique Yann

Rolland de la Chambre d'agriculture.

Sur l'exploitation du lycée agricole, Cédric Longue, met en place un ou deux points de collecte dans chaque bâtiment, les films et filets sont rassemblés proprement, avant d'être stockés en sacs et fagots.



100%
des ficelles
et des filets
collectés sont
recyclés

pour plus d'informations
sur le recyclage :





Dates et horaires de collecte

22 points de collecte sont proposés aux agriculteurs à des horaires d'ouverture larges.

COMMUNE	LIEU DE COLLECTE	Date d'apport	HORAIRES
ROFFIAC	A proximité de la station d'épuration de Roffiac	mardi 15 avril	9h-12h et 13h30-16h30
VILLEDIEU	Route du Fayet – proche du garage communal	mercredi 16 avril	9h-12h et 13h30-16h30
NARNHAC	Moissalou, sur l'exploitation de M. Guillaume Delpuech	jeudi 17 avril	9h-12h et 13h30-16h30
MENTIERES	Place près du cimetière	jeudi 17 avril	9h-12h et 13h30-16h30
RUYNES-EN-MARGERIDE	Garage communal	jeudi 17 avril	9h-12h et 13h30-16h30
ANDELAT	Parking face au château du Sailhant	mardi 22 avril	9h-12h et 13h30-16h30
SAINT-GEORGES	Varillette, parking du château	jeudi 24 avril	9h-12h et 13h30-16h30
VAL D'ARCOMIE	Loubaresse - plateforme route de Saint-Marc (RD48) après le pont autoroute	lundi 28 avril	9h-12h et 13h30-16h30
VAL D'ARCOMIE	Faverolles - Terrain de foot	lundi 28 avril	9h-12h et 13h30-16h30
NEUVEGLISE-SUR-TRUYERE	Villages de Sieujac et Vernuéjols	mardi 29 avril	9h-12h et 13h30-16h30
MONTCHAMP	4 routes de Sistrières	lundi 5 mai	9h-12h et 13h30-16h30
VIEILLESPESE	Village de la Fageole – délaissé ex-RN9	lundi 5 mai	9h-12h et 13h30-16h30
VALUEJOLS	Route de Galuse	mardi 6 mai	9h-12h et 13h30-16h30
ANTERRIEUX	Carrefour de Valiette	lundi 12 mai	9h-17h
SAINT-URCIZE	Garage communal	lundi 12 mai	9h-17h
CHAUDES-AIGUES	Délaissé entre scierie Boudon et bourg de Chaudes-Aigues	lundi 12 mai	9h-17h
TALIZAT	A côté du cimetière	lundi 12 mai	9h-12h et 13h30-16h30
LORCIERES	Salle polyvalente	lundi 12 mai	9h-12h et 13h30-16h30
LIEUTADES	Bourg de Lieutadès, derrière la bascule	lundi 12 mai	9h-12h
CUSSAC	Communal du pont	mardi 13 mai	9h-12h et 13h30-16h30
PAULHAC	La Salesse	mercredi 14 mai	9h-12h et 13h30-16h30
PIERREFORT	Plateforme de collecte des déchets inertes – Bois de Chabridet	vendredi 30 mai	9h-12h et 13h30-16h30

[Télécharger le calendrier 2025 des points de collecte](#)

Les bonnes pratiques

Les bons gestes pour bien recycler



Attention : ne pas mélanger les différentes classes de films entre elles !

Ensilage

Films de classe D

Au fur et à mesure de l'utilisation du silo, le film est :

- Posé bien à plat
- Coupé en deux, dans le sens de la largeur
- Balayé
Veillez à ne pas laisser d'indésirables dans la bâche
- Plié
- Ficelé



La préparation de la bâche d'ensilage en vue de la collecte peut-être envisagée dès le début de la consommation de l'ensilage

Enrubannage

Films de classe E

Dès l'ouverture de la balle, le film est :

- Séparé du fourrage, du filet
- Plié de la manière la plus dense possible
- Stocké dans les sacs Adivalor transparents, ficelés lorsqu'ils sont remplis
- En attendant la collecte, stocker les sacs à l'abri des intempéries, sur une palette



ASTUCE

Le stockage sur palette maintient les films au sec.

Gestion des sous-couches

Sous couche translucide
40 microns polyéthylène

- Avec le film de couverture



Sous couche polyamide

- Ne pas mélanger.
Demander des sacs de collecte bleus à votre distributeur



1 Demandez vos sacs de collecte

→ Obtenez auprès de votre fournisseur de ficelles ou filets, des sacs de 250 L spécialement conçus pour ces collectes.

2 Retirez

→ Découpez les ficelles et retirez les filets.



3 Nettoyez

→ Secouez pour enlever le maximum de fourrage.



4 Conditionnez



→ Mettez ficelles et filets dans des sacs de collecte séparés.



NE PAS MÉLANGER

5 Stockez

→ Stockez vos sacs sur une palette, au sec et à l'abri.



Les plastiques usagés collectés sont :

- ficelles 100% polypropylène utilisées pour le conditionnement des fourrages, pour le palissage de la vigne ou en horticulture,
- filets 100% polyéthylène utilisés pour le conditionnement des balles rondes.